

# SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2004

*Présents : Gérard Bisiaux, Véronique Boirin, Gilles Caiset, Éric Dudouet, Christophe Gaillardot, Yves Girardet, Bernard Hérard, Patrick Schummer, Pierre Schummer*  
*Absents : Anne-Brigitte Magerand, Didier Noirot*  
*Secrétaire de séance : Éric Dudouet*

## **Projet parc éolien**

La Compagnie du Vent a présenté un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Le dossier a été étudié en réunion de conseil municipal le 7 Novembre 2003 et une documentation sur l'énergie éolienne mise à disposition des conseillers. Le Conseil a rencontré M. Léandro, représentant la Compagnie du Vent, qui a développé et détaillé le projet le 14 Janvier 2004. Le projet est en consultation libre aux jours d'ouverture de la mairie depuis le 14 Novembre 2003.

Ainsi informé, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité que le site de la Bretelle soit l'objet d'une étude de faisabilité pour un parc éolien par la Compagnie du Vent.

M. SCHUMMER Patrick, susceptible d'être concerné par ce projet n'a pas pris part à la délibération.

## **Préparation budget 2004**

Le Conseil Municipal décide des projets à envisager dans le cadre du budget 2004 : entretien de la voirie communale, des bâtiments communaux (salle des fêtes, lavoirs, église), aménagement de l'atelier espaces verts et du local pompier, démontage du séchoir à tuyaux, création d'espaces fleuris, ... Les commissions concernées étudieront les projets et des devis seront établis.

## **Indemnités maire et adjoints**

Le Conseil décide de reconduire le montant des indemnités de fonctions de maire et d'adjoints, aux mêmes taux qu'en 2003.

Indemnités de fonction annuelles maire et adjoints :

Maire : 10 % de l'indice 1015

1er Adjoint : 0,8 % de l'indice 1015

2ème Adjoint : 0,8 % de l'indice 1015

Le maire et les adjoints n'ont pas participé à la délibération.

## **Association de pêche**

Le Conseil Municipal accepte un chèque de 40,50 € de la société de pêche La Saumonée représentant le droit de pêche et charge le maire de l'encaissement par l'intermédiaire du receveur municipal d'Aignay le Duc.

## **Débit de boissons**

Par manque de participants, le Conseil Municipal décide de ne pas ouvrir le débit de boissons les 7 mars et 4 avril. Si des demandes de réouverture s'expriment, il pourra à nouveau fonctionner à partir de septembre.

## **Espaces verts**

La commission environnement étudiera la possibilité de création de nouveaux massifs fleuris et un projet sera sollicité auprès d'un paysagiste.

## **Demande de subvention emploi environnement 3ème année**

Dans le cadre de la convention (N°02245AA01S1531-02245AA01S1532) signée en mai 2002 avec la Région Bourgogne, la commune d'ETALANTE sollicite l'aide du Conseil Régional pour le financement de l'emploi environnement à 40 % pour la troisième année.

**Le Conseil Municipal prend connaissance des problèmes en cours de traitement et évoque les solutions à envisager :**

- **Salage et déneigement : complément au dispositif d'intervention.**
- **Téléphonie mobile : couverture de la commune prévue dans un délai de 2 ans.**
- **Mise en place d'un service de transport vers le marché d'Aignay pour les personnes âgées.**
- **Demande d'intervention dans le cadre de la garantie décennale pour les problèmes électriques de la salle des fêtes.**
- **Entretien et restauration des cloches et du beffroi réalisés par l'entreprise Gradoux**
- **Renforcement piétement panneau entrée site de la Coquille**
- **Difficultés pour faire respecter le règlement des dépôts à la décharge municipale**
- **Prévision mise en ligne du site Internet de la commune**
- ...

Le maire G.Bisiaux